

Vivre à

Beuvrages

Le magazine d'informations municipales



N°49

Novembre, décembre 2017
Janvier 2018



Culture p. 7

Rencontre avec
des chats à la
médiathèque

Citoyenneté p. 12

Ma Ville, mes idées,
mon bien-être, le
fonds de travaux
urbains pour tous !

Citoyenneté p. 18



L'association Atout
Age, laurier de la
Fondation de France

Projet urbain p. 20



Les
Jardins
de Jeanne

Un nouveau quartier
en cœur de ville

Education p.14-15

Toujours plus de vi(II)e dans les écoles



Mardi 14 novembre 2017

Les membres du Conseil citoyen de Beuvrages, accompagnés de Marie-Suzanne Copin, Maire de Beuvrages, ont été invités par le Président, Emmanuel Macron, à la Plaine Images à Tourcoing, dans le cadre de la visite présidentielle sur la politique de la ville des 13 et 14 novembre dans les Hauts-de-France : une belle récompense pour ces citoyens qui s'investissent dans leur ville et leur quartier !
Bravo !



Conseil citoyen - Ville de Beuvrages - Invitation d'Emmanuel Macron, Président de la République - 14 novembre 2017 - Tourcoing



Mesdames,
Messieurs,
Chers concitoyens,

Lors de mon précédent édito, nous étions à la veille des vacances d'été. Bientôt, nous serons à la veille des fêtes de fin d'année ; entre ces deux temps il y a eu la période des vacances qui vous ont, je l'espère, apporté soleil et détente. Puis celle de la rentrée est arrivée avec, plus particulièrement, la rentrée scolaire ; une période à la fois attendue et un peu redoutée pour les enfants mais aussi pour les parents. Ces derniers auront, au cours du mois de novembre, comme nous vous l'avions promis, la possibilité d'exprimer leur choix concernant la semaine scolaire étalée sur 4 jours ou 4 jours et demi pour septembre 2018.

Dans quelques semaines, nous vivons au rythme des fêtes de Noël : un cortège d'animations et de festivités est programmé pour le plus grand plaisir des enfants mais aussi des adultes : spectacles, friandises et jouets sont offerts par la municipalité aux élèves de la commune et également un colis à nos aînés ; à cela s'ajoute les marchés de Noël dans les écoles, sur la place de la Paix les 16 et 17 décembre, les animations dédiées à cette fête à la médiathèque, les multiples activités mises en place par les associations locales pour leurs adhérents sans oublier le spectacle de fin d'année de l'Office Municipal des Sports.

Cette fin d'année rime aussi avec souvenir pour notre ancien maire et ami, André Lenquette qui nous a quittés voilà un an. Nous lui avons rendu hommage en inaugurant le 20 octobre dernier l'« Espace André Lenquette » à la Médiathèque et à la Maison de la Petite Enfance, pour l'ensemble de son œuvre accomplie au service de ses habitants et de sa commune ; je vous invite à retrouver quelques passages de cet hommage symbolique pour celui qui a été et restera le bâtisseur du nouveau Beuvrages.

Dans ce magazine, **je vous propose d'entrer dans les coulisses de notre service jeunesse qui propose de multiples actions en direction de nos jeunes en temps scolaire mais aussi extra-scolaire**, avant et après la classe ; du nettoyage des salles de classes en passant par la restauration ou encore la sécurisation des passages piétons, l'accompagnement de la commune est permanent afin d'offrir un cadre d'apprentissage propice à l'éveil des élèves quelque soit la situation familiale et sociale.

La période de fin d'année est un moment de fraternité et de partage ; avec votre famille et vos amis, profitez pleinement de ces fêtes. Je vous donne rendez-vous pour notre Soirée des Voeux qui se déroulera le mercredi 17 janvier 2018, dès 18h30, à l'espace culturel et artistique Hubert Dubedout pour, qu'ensemble, nous lancions la nouvelle année 2018.

A très bientôt,

Votre Maire,
Marie-Suzanne COPIN

Sommaire

Événement p.2

Les conseillers citoyens invités par le Président de la République

Edito de Madame le Maire p.3



Hommage p.5

André Lenquette, le bâtisseur

Culture p.7

Rencontre avec des chats à la médiathèque

L'actu de la médiathèque p.8

Ils l'ont votée p.9

Événements p.10

Citoyenneté p.12

Ma ville, mes idées, mon bien-être

Histoire locale p.13

1917, année de rupture dans la Grande Guerre

Education p.14

Toujours plus de vi(II)e dans les écoles



La semaine bleue 2017 p.16



Citoyenneté p.18

L'association Atout âge, laurier de la fondation de France

Citoyenneté p.19

La population sera recensée dès le 18 janvier 2018



Projets urbains p.20

Les jardins de Jeanne

Travaux p.21

La ville s'embellit et se renouvelle

L'actu' sanitaire & sociale p.22

Carnet de vie p.23

Agenda & infos pratiques p.24

Expressions p.26



Événements p.27-28

Fêtez Noël à Beuvrages

Le Marché de Noël à Beuvrages, les 16 & 17 décembre



ANDRÉ LENQUETTE, LE BÂTISSEUR

Inauguration de l'espace « André Lenquette »

Le 19 décembre 2016, le Maire de Beuvrages disparaissait subitement et laissait une ville sans leader ; la tristesse se lisait sur les nombreux visages des agents, élus et citoyens qui se pressaient à l'Hôtel de Ville en ce début de soirée hivernale. Agé de 76 ans, André Lenquette laissait derrière lui une ville nouvelle, entièrement rebâtie, grâce à une grande opération de renouvellement urbain engagée depuis 2007. Ardent défenseur de la jeunesse et de la culture, il était un homme investi, soucieux du bien-être de ses habitants, attentif aux demandes des associations, et investigateur des grands projets pour sa ville. Comme le précisait récemment Jean-René Lecerf, Président du Département du Nord, « Beuvrages est bel et bien un hommage vivant à notre ami André Lenquette ».



Une stèle à son image et en son honneur



Afin de saluer sa mémoire, l'équipe municipale a souhaité rendre un hommage à son ancien premier magistrat. Et pour marquer dans le temps son dévouement pour sa ville, les élus municipaux ont proposé **de consacrer son nom à un équipement de la commune.**

Et, c'est en toute logique, que les suggestions se sont portées sur la Médiathèque et la Maison de la petite enfance.

Pour quelles raisons ?

Car André Lenquette a défendu « contre vents et marées », et ce pendant des années, comme l'a précisé Marie-Suzanne Copin, Maire de Beuvrages, la construction d'une médiathèque, **afin que chaque beuvrageois ait accès à la culture.** C'était le symbole de son engagement, pour sa ville et pour la lecture publique.

Afin de matérialiser cet engagement de l'élu qu'il était, une stèle, symbolisant l'Homme, a été édifiée. Professeur de mécanique, il avait en effet une passion qu'il n'hésitait pas à partager, pour les métaux et les alliages ; ces matériaux « nobles » qu'il chérissait tant et qu'il n'hésitait pas à mettre en avant lors de ses apparitions publiques.

L'inscription du nom de l'ancien Maire de Beuvrages figure ainsi de manière inaltérable puisqu'elle est découpée définitivement au laser et respecte ainsi la transparence architecturale du bâtiment. Ce monument, moderne et simple, est le reflet de ce qu'était André Lenquette.



Les hommages des « officiels » et des acteurs locaux

L'hommage officiel de la ville à son ancien maire a eu lieu le vendredi 20 octobre 2017. **Près d'une centaine de personnes** était présentes dont **Sylvia Duhamel**, conseillère départementale et « binôme d'André Lenquette », ainsi que **Thierry Devimeux**, Sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, **Fabien Roussel** ainsi que **Béatrice Descamps**, députés, étaient également aux côtés de la famille et des amis d'André Lenquette. De nombreux représentants d'associations, partenaires institutionnels, agents, élus de l'arrondissement et commerçants locaux se sont associés à cet ultime hommage.



André Lenquette, son fils, a notamment salué l'implication de son père pour « une éducation pour tous ».

Un hommage 2.0

Afin de faire vivre cet événement au plus grand nombre, un « Facebook Live » depuis la page « Vivre à Beuvrages » a été réalisé...

Près de 2800 vues ont été comptabilisées !

Et de nombreux messages ont été postés par les internautes... En voici quelques extraits.



Pour (re)visionner le dévoilement de la stèle, flashez ce code ou rendez-vous sur notre page facebook « Vivre à Beuvrages »

- 
Veronique Monneuse · 1:27 Très bel hommage pour notre maire qui fut un très bon maire et quelqu'un de bien
 J'aime · Répondre · Contacter · 21 octobre, 10:04
- 
Ghislaine Ribouchon · 0:09 Bel hommage
 J'aime · Répondre · Contacter · 1 · 20 octobre, 18:42
- 
Fanie Fanie · 1:46 Super sympa comme hommage au Maire de beuvrages parti trop vite.
 J'aime · Répondre · Contacter · 21 octobre, 21:25
- 
Marierose Dayez · 1:44 Un très bon maire
 J'aime · Répondre · Contacter · 21 octobre, 10:40
- 
Yerdua Ehuogal · 0:00 Bel hommage à celui qui a su faire changer les regards sur sa ville #ripmlenquette
 J'aime · Répondre · Contacter · 20 octobre, 15:21
- 
Moreau Frédéric · 1:00 Bel hommage
 J'aime · Répondre · Contacter · 1 · 20 octobre, 22:52
- 
Cathy Pierrôt Demcath · 2:01 Il a fait beaucoup pour Beuvrages !
 J'aime · Répondre · Contacter · 20 octobre, 17:13

 **Raymond Musy** · 2:00 André a bien mérité cet hommage on ne l'oubliera pas
 J'aime · Répondre · Contacter · 4 · 27 octobre, 18:55

 **Sarah Parent** · 0:17 Bel hommage un homme bien
 J'aime · Répondre · Contacter · 2 · 20 octobre, 15:58

 **Eloise Dubois** · 0:51 Un bel hommage à monsieur André Lenquette c'était un très bon maire
 J'aime · Répondre · Contacter · 25 octobre, 20:28

 **Audrey Ménard** · 1:40 Un super bel hommage
 J'aime · Répondre · Contacter · 1 · 20 octobre, 22:51

RENCONTRE AVEC DES CHATS À LA MÉDIATHÈQUE

Un spectacle de la compagnie Zapoï à voir et à toucher

Dans le cadre du 9^{ème} festival itinérant de marionnettes, la compagnie Zapoï a proposé, les 17 et 18 octobre derniers, le spectacle CHAT CHAT. A destination des enfants de 6 mois à 4 ans, le spectacle se compose de cinq chapitres et invite les jeunes spectateurs dans un univers graphique, épuré et coloré.

Mais où donc est passé ce chat ?

Tout au long du spectacle, **un décor évolutif** amène progressivement à rencontrer le chat, tantôt noir tantôt blanc, rond ou carré, à pois ou à rayures, et à le suivre dans ses aventures et dans ses rêves.

Après avoir rencontré le chat, les nombreux bambins et leurs parents ont pu découvrir sa petite maison qui prend forme sous leurs yeux. Le chat invite ensuite le public dans ses rêves dans lesquels il devient cosmonaute et même poisson-chat.

Enfin, le chat, prêt à conquérir le monde, part à la rencontre des autres. Dans son voyage, il découvre avec les plus petits, les animaux et insectes plus ou moins familiers tels qu'une grenouille, une coccinelle et même un éléphant.



Ce spectacle conçu pour les plus petits les invite, en deuxième partie, à **explorer ce jardin sensoriel** grâce à plusieurs tapis d'éveil qui leur permettent de continuer à chercher le chat.



Un opéra dans un bus à Beuvrages ?

Grâce à ce bus transformé en salle d'opéra, **le chant et la musique baroque** se sont invités le 11 octobre dernier sur la place Hector Rousseau.

La commune a proposé aux écoles ainsi qu'aux centres de loisirs et au grand public d'assister à une séance d'art baroque original ! Découvertes, surprises et émerveillements garantis !

OPÉRABUS
La culture devient mobile!



L'ACTU DE LA MÉDIATHÈQUE

NOVEMBRE

Du 4 novembre au 6 décembre

Exposition ludique « Découvre l'archéologie avec TIP TAUPE ! »
de l'INRAP, avec un livret de jeux.

Samedi 25 novembre - 14h

Ciné-goûter spécial « aventurier »

En famille à partir de 5 ans.

Sur inscription.

DÉCEMBRE

Samedi 2 décembre - 10h-12h

Atelier d'initiation au travail du cuir avec la fabrication d'une bourse et d'un jeu ancien en cuir.

Animé par l'association Archéo Créa

Enfant à partir de 7 ans.

Sur inscription.

Samedi 9 décembre - 10h

Atelier de création de cartes de Noël en Pop-Up

Animé par INTERLEUKIN'

A partir de 8 ans.

Sur inscription.

Samedi 9 décembre - 15h

Conte en famille spécial Noël

A partir de 3 ans.

Sur inscription.

Du 9 au 25 décembre

« En attendant Noël à la médiathèque »

Samedi 16 décembre - 10h

Atelier de fabrication de bijoux

Animé par INTERLEUKIN'

Ados et adultes.

Sur inscription.

Mercredi 27 décembre - 14h30

Spectacle d'histoires « Conte des quatre saisons : l'hiver »

avec Les P'tits Espaces Théâtre

A partir de 3 ans.

Sur inscription.

JANVIER

Mercredi 3 janvier - 14h/15h/16h

(3 séances)

Spectacle « Bulle de rêve » avec la Compagnie « l'Eléphant dans le boa ».

A partir de 3 ans

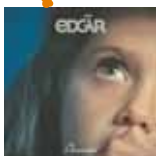
Sur inscription.

Informations et inscriptions

par téléphone au 03.27.19.29.60

par mail à mediatheque@beuvrages.fr

Les coups de cœur de l'équipe médiathèque



EDGÄR

CD Electro-Pop

Coup de cœur de l'équipe pour ce duo originaire d'Amiens venu partager leur musique lors d'un Live « Entre Les Livres » à la médiathèque, début octobre.

Je viens d'Alep : itinéraire d'un réfugié ordinaire
Biographie de Joude JASSOUMA avec Laurence de CAMBRONNE

La romancière rapporte le témoignage de Joude JASSOUMA, réfugié syrien de 32 ans qu'elle a rencontré sur l'île grecque de Leros. Il lui raconte sa vie de professeur de français à Alep, sa décision de fuir en 2015 pour protéger sa femme et leur bébé de la guerre, son exil. Pour la première fois, cette crise migratoire nous est racontée de l'intérieur, à travers le regard d'un réfugié ordinaire.



Birkin / Gainsbourg : le symphonique

CD

Si l'on retrouve évidemment les titres qui ont fait le succès de Jane BIRKIN (« Baby Alone in Babylone », « Fuir le bonheur... », « Amour des feintes »), l'artiste revisite aussi des titres écrits par Gainsbourg qu'elle n'avait encore jamais enregistrés, mention spéciale au « Pull Marine ». Un disque-hommage où elle chante avec un orchestre symphonique le répertoire de Gainsbourg qui a souvent emprunté au classique. Parmi les plus célèbres: Ludwig van Beethoven pour

« Poupée de cire, poupée de son », Johannes Brahms pour « Baby Alone in Babylone », Frédéric Chopin pour « Jane B ». Un album hors du temps, délicat.

CAPTAIN FANTASTIC

DVD Tous publics - Film de Matt Ross

Dans les forêts reculées du nord-ouest des Etats-Unis, vivant isolé de la société, un père dévoué a consacré sa vie toute entière à faire de ses six jeunes enfants d'extraordinaires adultes. Mais quand le destin frappe sa famille, ils doivent abandonner ce paradis qu'il avait créé pour eux. La découverte du monde extérieur va l'obliger à questionner ses méthodes d'éducation et remettre en cause tout ce qu'il leur a appris. Ce film nous rappelle qu'il est bon de mettre parfois un peu d'utopie dans nos vies, vraiment... fantastique.



Ma vie de « courgette »

Album jeunesse adaptation par Lylian du film de Claude Barras

DVD Tous Publics

Au départ, l'histoire est un roman, Autobiographie d'une courgette de Gilles Paris (Plon, 2002). Ce roman est devenu un film d'animation (2 Césars en 2017) et l'album une adaptation du film. Après la mort de sa mère, un petit garçon surnommé « Courgette » est placé au foyer des Fontaines. Il y fait la connaissance d'autres enfants comme lui, parfois durs au-dehors mais tendres à l'intérieur. C'est le parcours d'un garçon attachant, hors du commun et plein de ressources ! Le récit est poignant, l'émotion évidemment très forte.

ILS L'ONT VOTÉE !

Retrouvez les décisions des élus communaux prises dans le cadre des Conseils municipaux des 30 juin et 5 octobre 2017.

Le FPH devient le PIC !

Afin de maintenir l'investissement de la Ville permettant de soutenir les initiatives de collectifs d'habitants, les élus municipaux ont acté la **transformation du dispositif FPH en PIC, Projet Initiative Citoyenne**. Les principales évolutions du dispositif, outre la dénomination, résident dans les nouvelles thématiques des projets : innovation sociale, insertion par l'économie, démocratie numérique, soutien énergétique et écologique ou encore la valorisation des circuits courts !



La médiathèque de Beuvrages toujours en réseau

Depuis 2012, la médiathèque de Beuvrages, avant même son ouverture dans l'espace André Lenquette, avait conventionné avec les médiathèques d'Aubry-du-Hainaut, de Petite-Forêt, d'Anzin et de Bruay-sur-l'Escaut. En collaboration avec la Médiathèque départementale du Nord, cette coopération intercommunale permettant notamment de développer l'offre documentaire et les lieux d'échanges et de vie culturelle pour les habitants, est à nouveau mise en place pour une durée de 5 ans ; depuis 2012, **les équipes des médiathèques se rencontrent régulièrement** pour échanger sur leurs pratiques, et mettre en place des actions communes, comme « Bibliothèques en fête », en novembre 2016.



Maintien des rythmes scolaires à la rentrée 2017.

Pas de changement dans la précipitation, comme vous avez pu le constater, pour les rythmes scolaires à

Beuvrages avec 4 jours et demi de classes et des activités extrascolaires en fin de journée. **Une consultation lancée courant novembre 2017, auprès des parents d'élèves et des équipes enseignantes déterminera l'organisation de la rentrée 2018/2019.** Réponse dans quelques semaines...

Des contrats d'apprentissage dans les services communaux

La commune de Beuvrages accueillera des apprentis au sein du Centre Communal d'Action Sociale ainsi qu'au sein du Centre Technique Municipal. En plus d'acquérir une réelle expérience professionnelle au sein d'une administration publique, les étudiants pourront concrétiser la validation d'un titre ou d'un diplôme.

Des ateliers « Pêche » avec « Team Competition »



L'association de pêche locale, en partenariat avec le service médiation de la commune, propose désormais, **à raison de deux mercredis par mois, aux enfants de 8 à 12 ans, des ateliers gratuits de pêche.** Un

financement de la commune, à hauteur de 800 euros, pour l'achat du matériel destiné à la pratique de l'activité, a été octroyé par les élus à l'association Team Competition.



Vous souhaitez assister à un Conseil municipal ?

Les « Conseils » sont ouverts au public. Renseignez-vous sur le site Internet de la Ville, **www.beuvrages.fr, rubrique Agenda** ou rendez-vous sur la page Facebook « **Vivre à Beuvrages** » pour suivre l'actualité des prochaines réunions.



RETOUR EN IMAGES SUR LES DERNIÈRES MANIFESTATIONS

De Juin à octobre 2017



Mercredi 21 juin Fête de la musique

Alors que les plus jeunes se sont échauffés la voix à la médiathèque avec un karaoké, des mini-concerts aux sons de la guitare, du violon et du piano ont animé les quartiers de la ville.



Festivités du 13 juillet Une journée 100% animations en musique

Après avoir profité de nombreux jeux toute l'après-midi, le Collectif Métissé a chauffé la foule avec ses tubes populaires !



Mercredi 5 juillet Des collégiens à l'honneur

En présence de Madame le Maire, des élus communaux, de représentants du Conseil citoyen et du Principal du Collège, les élèves du projet Science-Po du Programme d'Etudes Intégrées ont présenté leur projet d'aménagement des « Nieux Près » à Beuvrages !



Juillet 2017 Chantier éducatif

Pour la deuxième année, 14 jeunes ont effectué de petits travaux de jardinage comme la tonte des pelouses, l'entretien des haies ou la coupe d'arbustes. Ces jeunes ont également fabriqué des nichoirs à oiseaux installés ensuite dans le jardin des personnes âgées.



30 août 2017 Un conseil citoyen écouté

Thierry Devimeux, Sous-préfet, et Sophie Elizeon, préfète déléguée à l'égalité des chances, ont rencontré des membres du conseil citoyen afin d'échanger sur leurs démarches.



22 et 23 juillet Nos quartiers d'été 2017

Durant deux jours, sport, culture et patrimoine ont rythmé ce beau week-end au Parc Fénelon.



Mardi 26 septembre
Le complexe Pennynck, futur stade d'entraînement de l'UEFA Women's World Cup 2019 ?

Dans le cadre de la coupe du monde de football féminin en 2019 et des matchs officiels qui se joueront au Stade du Hainaut de Valenciennes, le complexe sportif Pennynck de Beuvrages est en lice parmi les stades d'entraînement. Des représentants de la FIFA et de Valenciennes Métropole se sont rendus sur place afin d'étudier la candidature et de découvrir l'infrastructure.



Du 15 septembre au 1^{er} octobre
Exposition

La Médiathèque a accueilli l'exposition de Jean-Michel Carion autour des anciens commerçants de Beuvrages. Une belle opportunité de se replonger dans le Beuvrages d'antan et de se remémorer de nombreux souvenirs.



Samedi 2 septembre
Libération de Beuvrages

Les habitants étaient invités par la commune et l'association des Anciens Combattants, à célébrer la libération de Beuvrages et à fêter ensemble la fin des hostilités.

30 septembre
Génération tactile

Une quarantaine de personnes a assisté à la sensibilisation sur « les enfants et les écrans » à la Médiathèque de Beuvrages en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord et Cinéligue. Ce fut l'occasion de répondre aux attentes de nombreux parents.



7 novembre 2017
Cross du Collège Paul Eluard

Les collégiens se sont illustrés lors de leur cross annuel au Complexe sportif Pennynck.



31 octobre 2017
Musée de la Piscine

Les enfants du Centre de loisirs en visite au Musée de la Piscine à Roubaix pendant les vacances de la Toussaint.

Samedi 28 octobre
Fête d'automne

Après avoir confectionné les photophores, les enfants ont vidé et sculpté leurs citrouilles. Parents et enfants ont ensuite dégusté une bonne soupe à la citrouille devant le spectacle d'un cracheur de feu qui a ébloui petits et grands.



MA VILLE, MES IDÉES, MON BIEN-ÊTRE



Venez nous en parler et profitez du Fonds de Travaux Urbains (FTU) !

Cofinancé par la Ville de Beuvrages et la Région des Hauts de France, le Fonds de Travaux Urbains (FTU) répond à la volonté communale d'améliorer le cadre de vie et de promouvoir la capacité d'initiative des habitants.

A quoi sert le fonds de travaux urbains ?

Ce fonds sert à réaliser rapidement des petits travaux permettant d'améliorer sensiblement la qualité de vie dans les quartiers. **Il s'agit de travaux sur l'espace public uniquement, en aucun cas de travaux chez le particulier.**

La participation des habitants aux décisions relatives à la réalisation de ces petits travaux est un élément essentiel du dispositif. Elle doit engendrer un esprit de responsabilité du bien public garantissant le respect des aménagements réalisés.

Pour quels types de travaux ?

Le F.T.U. est destiné aux « petites » interventions qui concernent les espaces publics :



- **Aménagement d'aires de jeux, d'espaces de détente** comme la pose de bancs ou de petits jeux.

- **Travaux facilitant la propreté et l'entretien des espaces communs** comme le changement de revêtement de sol.

- **Verdissement, fleurissement** comme la pose de jardinières fleuries ou la plantation d'arbres.



- **La sécurisation des espaces publics et semi-publics** avec la pose, par exemple, de potelets ou de signalisation au sol.

- **Amélioration de l'accès aux services** comme l'installation de signalétique ou de panneau d'information.

Quels sont les critères de choix ?

Les projets sont proposés par les habitants et soutenus par les techniciens de la Ville. Dans tous les cas, ils devront faire l'objet d'une présentation au comité de gestion du F.T.U.

Les projets doivent impérativement relever des domaines d'intervention définis précédemment.

Les projets doivent **permettre une réelle amélioration de la vie des habitants au quotidien.**

Les projets doivent être conçus dans un esprit d'ouverture et ne doivent pas apparaître comme privilégiant un groupe d'habitants par rapport à un autre.

Les projets doivent concerner des interventions sur le domaine public, exception faite pour des petits aménagements de locaux à vocation collective (tels que les Locaux Collectifs Résidentiels dans les immeubles H.L.M.).

La dépense maximum pour un projet ne pourra dépasser un plafond de 4.573€ H.T.

Comment sont prises les décisions ?

Le Fonds est géré par un comité de gestion présidé par le Maire et composé d'élus en charge des questions d'aménagement urbain et de citoyenneté, de représentants du Conseil Citoyen, de l'association CLCV (Consommation Loisirs Cadre de Vie de Beuvrages), des bailleurs et de techniciens de la commune.



Ce comité se réunit en fonction de la demande des projets et émet un avis sur l'opportunité des interventions. **Il examine la recevabilité des projets, leur faisabilité technique et juridique ainsi que leur cohérence communale.**

Après validation par le comité de gestion du F.T.U., les travaux sont engagés par la commune.

Vous avez une idée pour améliorer l'environnement, la qualité de vie ou la sécurité de votre quartier ?

Un dossier simplifié de demande de travaux est disponible sur simple demande en mairie ou par téléchargement sur www.beuvrages.fr, rubrique **vie pratique/ participer à la vie locale/ ma ville, mes idées, mon bien-être.**

Nos techniciens sont à votre disposition pour vous aider à remplir le formulaire. N'hésitez pas à les contacter soit par téléphone au **03.27.47.09.80** soit par mail à ftu@ville-de-beuvrages.fr

Une fois ce dossier rempli, adressez-le en mairie sans oublier d'indiquer vos coordonnées.

1917 : ANNÉE DE RUPTURE DANS LA GRANDE GUERRE

L'année 1917 est présentée comme une année de rupture dans la Grande Guerre, avec l'émergence de la puissance américaine et la révolution bolchévique. Les offensives françaises du Chemin des Dames et anglaises en Artois et en Flandres se soldent par des échecs cuisants excepté la bataille de Vimy, gagnée par les Canadiens. 1917, décisive sur le plan militaire, aura été une année de doutes et de désillusions pour les soldats ; des Beuvrageois vont encore y laisser la vie. L'association « Beuvrages et son passé » vous expose les grands événements de cette période dans le monde, en Europe et à Beuvrages.

En janvier 1917, il ne fait aucun doute que l'année sera décisive. Le général Nivelle a remplacé le général Joffre à la tête des armées françaises. Il assure que l'offensive entre Soissons et Reims, sur le Chemin des Dames sera la rupture décisive.

Le 16 avril, malgré la pluie et le brouillard qui empêchent de régler les tirs d'artillerie, **l'armée française se lance à l'assaut du plateau du Chemin des Dames** : un échec malgré la centaine de chars engagés. Mais Nivelle s'entête et les combats se poursuivent jusqu'au 22. Près de 140.000 soldats de l'armée française sont hors de combat. Dès lors, une grave crise secoue les troupes. C'est ainsi qu'apparaissent et se multiplient des actes collectifs d'indiscipline ; les soldats refusent de se faire tuer dans des offensives qui n'aboutissent qu'à des résultats nuls ou insuffisants pour justifier les pertes. Les combattants refusent de remonter en ligne pour attaquer, mais ils acceptent encore de se défendre. **Le 15 mai, le général Nivelle est remplacé par le général Pétain.**



La bataille d'Arras du printemps 1917 est l'une des principales offensives engagées par les Britanniques. Restée aux mains des Alliés, la ville d'Arras a été dès le début de la guerre, la cible de l'artillerie allemande.

Le lundi de Pâques, après un bombardement intensif d'une semaine, quatre divisions canadiennes s'élancent à l'assaut du plateau de Vimy, alors que souffle un vent froid et que tombent des giboulées de neige. Elles s'emparent des positions allemandes dès le premier jour. Victoire éclatante, dont le coût a été très lourd. **Vimy devient alors l'emblème des sacrifices consentis par les Canadiens durant la Première Guerre mondiale.**

En avril 1917, le Président américain Woodrow Wilson déclare la guerre à l'Allemagne. Avec l'entrée en guerre des États-Unis, celle-ci prend un caractère mondial. Les États-Unis entrent en guerre aux côtés des Alliés le 6 avril 1917. Français et Britanniques, au bord de l'effondrement, accueillent la nouvelle avec un soulagement. Les premiers soldats américains débarquent à l'été 1917, ils ne seront engagés dans les combats qu'à l'été 1918. Les États-Unis perdront au total 116.000 hommes dans le conflit.

Avec l'arrivée au pouvoir de Georges Clémenceau, la détermination de résister l'emporte sur le pacifisme. Les soldats sont décidés à résister et à ne pas reculer quand les Allemands attaqueront en 1918.

Et à Beuvrages ?

En janvier 1917, l'hiver est extrêmement rigoureux, glacial, le château Loison (ndlr : château Thibaut) est réquisitionné pour le séjour du Kaiser Guillaume. Le lieutenant-colonel Priess, commandant la Place de Valenciennes, réunit le 17 janvier 1917 les maires de l'arrondissement, les « priant » d'établir une liste nominative des ouvriers de 17 à 60 ans : serrurier, chaudronnier, menuisier et charpentier. Beuvrages doit fournir dix de ces ouvriers. Le 22 février, la commune est contrainte d'héberger 100 nouveaux réfugiés. L'occupant met la commune en demeure de réparer l'horloge de l'église.

En avril, malgré la pénurie, la municipalité, à ses frais, est contrainte de faire un stock de charbon pour les besoins des troupes allemandes. Les réquisitions sont de plus en plus nombreuses ; en mai, la commune doit fournir tous les œufs, mais ne dispose plus de moyens de transports. Elle doit désormais payer à l'occupant la fourniture du courant électrique. La deuxième Armée allemande prend ses quartiers le 20 avril 1917 : nouvelles réquisitions afin de remplacer denrées et matériels.

En avril, lorsque les Etats-Unis entrent en guerre aux côtés des Alliés, un comité hispano-hollandais se substitue au C.R.B mais les ressources sont bien moindres. Chacun s'efforce d'améliorer son ordinaire par la culture et l'élevage de lapins. En août, tous les hommes de 16 à 48 ans doivent porter un brassard rouge. Les denrées subissent de nouveau une hausse considérable. En décembre, Emile Henocq est condamné à une amende de 3.000 marks pour une vache volée en avril !



Le médecin militaire allemand Münsterer est en garnison à Valenciennes, il photographie les communes avoisinantes. Elles sont intitulées « Beuvrages in der Nähe von Anzin » (Collection personnelle de l'auteur). Les offensives meurtrières se multiplient. La commune a perdu durant cette année trois de ses enfants : Albert Dussart, André Dussart et Georges Lacassaigne qui ont été tués durant les combats du Chemin des Dames.

TOUJOURS PLUS DE VILLE DANS LES ÉCOLES

Un engagement affirmé pour la réussite éducative de tous les élèves

En collaboration avec l'Education nationale, qui avec les professeurs des écoles, assure les enseignements pédagogiques, la ville de Beuvrages, comme toutes les communes, a dans son champ de « compétence » la gestion des écoles communales.

« Compétence », qu'est-ce que cela signifie ?

Cela veut dire que **le Maire de la commune a la responsabilité de l'entretien et du bon état de fonctionnement des écoles publiques sur son territoire**. La commune est en effet propriétaire des bâtiments scolaires, des salles de classe en passant par les restaurants scolaires et les centres de documentation. C'est grâce à l'investissement des communes et de ses partenaires, que des agrandissements d'écoles **ainsi que de nouveaux restaurants scolaires ont pu voir le jour**.

L'entretien des classes, de la cour de récréation et des jeux pour enfants sont sous la responsabilité de Madame le Maire et des équipes municipales. Il en est d'ailleurs de même pour d'autres bâtiments ; l'école de musique à l'espace Dubedout n'appartient pas à l'harmonie municipale, même si elle est la principale utilisatrice des locaux.

Il appartient au Maire de déterminer l'heure des entrées et des sorties des écoles ; c'est pour cela d'ailleurs que les rythmes scolaires varient d'une commune à une autre. C'est également le Maire qui décide de l'affectation des élèves dans chaque établissement scolaire.

Un accompagnement municipal de 6h30 à 19h.

Dans une journée « type », **les équipes de la commune interviennent dès 6h30 le matin**.

Les premiers agents intervenants sont ceux de l'entretien ; ils assurent la propreté des salles de classes et plus généralement de l'école. Ensuite, à 7h30, c'est au tour d'autres agents d'effectuer **l'accueil du matin**. A partir de 8h30, et ce durant la classe, les ATSEM épaulent les professeurs des écoles dans les classes maternelles.

Par ailleurs, pour aider matériellement les élèves et les familles, la commune accorde 23.000 euros de budget annuel aux écoles pour les fournitures scolaires soit **une moyenne de 26 euros par enfant** afin de les équiper en cahier, crayons et autres outils utiles tout le long de l'année.



Il comme le nombre d'ATSEM réparties sur les écoles Curie et Kergomard

Pendant la journée de classe, il n'est pas rare de **voir les équipes du Centre technique municipal ou du service informatique réaliser des interventions ponctuelles** en fonction des demandes de l'équipe enseignante ou pour entreprendre des travaux prévus de maintenance.



De nombreux moyens informatiques, comme cela a été évoqué dans le « Vivre à Beuvrages » du mois de juillet, sont accordés aux écoles : tableaux multimédias, tablettes tactiles mais aussi l'ensemble des consommables tels que les cartouches d'encre et le petit matériel sur les ordinateurs (cartes graphiques, etc...) ; la maintenance saisonnière du parc informatique dans les écoles est effectuée pendant les périodes de vacances scolaires.

Ce sont également les services municipaux qui ont effectué l'organisation logistique et matérielle pour le **dédoulement des classes de CP**, voulu par le gouvernement ; et bientôt pour les CE1.

Vers 11h30, quand la sonnerie retentit, **c'est reparti pour les équipes de la pause méridienne**, c'est-à-dire de la restauration scolaire !



12.42€ c'est le coût moyen d'un repas servi lors de la pause méridienne (repas et activités du midi compris) ; ce repas n'est pourtant facturé qu'entre 1.25€ et 2.50€ aux familles.

Pendant ce temps-là, et depuis la dernière rentrée, **les sorties des écoles sont assurées, en partie, par des agents de surveillance**, retraités, volontaires et rémunérés. N'hésitez pas à nous contacter si cette mission peut vous intéresser.

Zoom sur ... le métier d'ATSEM ?

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles apporte une assistance technique par l'entretien des locaux, et éducative dans le cadre de la restauration et de l'hygiène des enfants, à l'enseignant des enfants des écoles maternelles de 2 à 6 ans.

Doté de qualités relationnelles, que ce soit avec l'enfant ou les enseignants, l'Atsem accompagne l'enfant dans ses apprentissages scolaires et dans son autonomie. Elle participe également aux activités sous la responsabilité de l'enseignant. Véritable interlocuteur pour les enfants, il en devient un véritable référent au fil des années scolaires.



A la fin des enseignements, l'**accueil du soir** permet de proposer un service de garderie. Les parents ont la possibilité de faire profiter à leurs enfants des **Recré-Actives** pour les maternelles, ou du **CLAS** pour les élémentaires ; là encore, **ce sont des agents communaux qui assurent les animations et la surveillance des enfants**. A 18h, quand les derniers enfants sont partis, **la journée n'est pour autant pas terminée pour les services communaux : nettoyage, rangement, maintenance et vérification du système d'alarme** clôturent une journée bien remplie pour toutes les équipes et les élèves.

A chaque moment de la journée, la commune agit et accompagne donc les enfants de Beuvrages dans leur vie scolaire, pour leur permettre d'apprendre et de découvrir dans des conditions de travail adaptées, responsables, modernes, et intégrées aux usages du numérique.

Des élèves gâtés en fin d'année



La période de Noël est l'occasion de faire plaisir aux élèves. **Chaque élève de maternelle reçoit un jouet**, tandis que les élèves de l'élémentaire dégustent quelques friandises. A cela s'ajoute le **spectacle de Noël** offert aux élèves de maternelle pendant le temps scolaire ; soit, au global, **un budget de 9200 euros consacré aux festivités de Noël** ; n'oublions pas l'organisation logistique et technique par les agents municipaux pour que se tiennent les différents marchés de Noël dans les écoles.

Des initiations sportives par la commune

Des séances sportives, et non des moindres, sont organisées à Beuvrages. Les élèves élémentaires profitent du service **des activités physiques et sportives, plus connues sous l'appellation des APS** ; deux agents municipaux sont donc mis à disposition pendant le temps scolaire ainsi qu'après

la classe dans le cadre du CLAS et des Récré-Actives.

Des activités « piscine » sont également prévues ; 3800 euros sont alloués pour accompagner, en bus, les élèves de CE1 et leur faire profiter de l'apprentissage de la natation.



969 000€ comme le montant en euros du budget en 2016 pour le fonctionnement des activités scolaires et extra-scolaires.

Des classes découvertes pour apprendre et s'amuser !



Pendant l'année scolaire, des classes découvertes sont proposées ; **la commune prévoit ainsi un budget de deux séjours d'une semaine pour chacune des deux écoles Langevin et Ferry**. Les thématiques varient chaque année et les destinations également : chaque année scolaire, **22.000 euros sont prévus** pour les classes de mer et les classes vertes : transport, hébergement, restauration et activités, l'ensemble est pris en charge par la commune de Beuvrages de sorte à ce que les séjours demeurent gratuits pour les familles.

Et aussi ...

Une médiatrice en prévention du décrochage scolaire intervient auprès des familles tout au long de l'année scolaire.

Des actions ponctuelles, en fonction des événements, sont également proposées ; ainsi, en octobre 2017, des élèves des deux écoles élémentaires ont pu assister au **concert baroque** grâce à l'Opéribus installé sur la place Hector Rousseau ; le coût de l'action pour cette découverte culturelle est de 1750€.

Zoom sur ...

La rentrée scolaire 2018, votre avis compte !

Chaque parent d'élève scolarisé à Beuvrages est sollicité sur la question des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée de septembre 2018.

Deux propositions, de 4 jours ou de 4,5 jours, sont soumises au vote !

Rendez-vous d'ici quelques semaines pour connaître le résultat !



LA SEMAINE BLEUE 2017

Une semaine dédiée aux séniors !

Le Centre Communal d'Action Sociale avait programmé de nombreuses animations autour de plusieurs thématiques : des événements Culture, nature et prévention santé ; avec en nouveauté cette année une initiation à l'auto-défense. (Re)vivez en photos l'édition 2017 de la Semaine Bleue qui s'est déroulée du 2 au 8 octobre et a réuni près de 350 participants !

Lundi 2 octobre



Initiation aux gestes de premiers secours

Quels sont les numéros d'urgence ? Comment alerter ? Comment utiliser un défibrillateur ? Autant de questions qui ont trouvé des réponses car il n'est jamais trop tard pour sauver des vies !

Mardi 3 octobre



Atelier « Comment réagir en cas de chute? »

Parce que chuter arrive à tout le monde, quel que soit l'âge ou la condition physique, il est important de se prémunir contre ce risque et d'adopter les bons gestes et attitudes pendant et après la chute.

Mercredi 4 octobre



Cours d'auto défense

Les séniors se sont initiés aux gestes de self-défense avec l'association « Système 2 Défense » basée à Anzin. L'objectif : prendre confiance en soi pour savoir écarter le danger. Après l'effort, le réconfort : les participants ont pu se détendre grâce à un exercice de relaxation, pour repartir plus zen !

Mardi 3 octobre



Atelier «Travailler sa mémoire».

Français, mathématiques... de nombreux exercices afin d'entretenir et stimuler sa mémoire !

Mercredi 4 octobre



A la découverte de la faune et de la flore

Le rendez-vous était donné sur le terri de Raismes pour une promenade de deux heures à la découverte des champignons et des animaux de la forêt. Une nouvelle manière de découvrir le magnifique paysage local.



Jeudi 5 octobre



Ciné-rencontre

Les séniors ont assisté à la diffusion du film « Sans plus attendre » à l'espace d'animation de la Médiathèque.

Vendredi 6 octobre



A la découverte des caractères d'imprimerie

Une dizaine de personnes s'est replongée dans l'univers de l'imprimerie ; elles en ont profité pour créer leur propre carte de visite, à l'ancienne !



Visite du Musée Matisse

Cette année, direction Le Cateau-Cambrésis pour une visite guidée des œuvres de Matisse dans la ville où il est né en 1896. Ce musée du Département du Nord présente trois collections, celle de Matisse, celle d'Herbin et celle de Tériade dont des œuvres ont été offertes par Picasso.

Dimanche 8 octobre



Le banquet des séniors

Moment traditionnel de fête, de danse et de rire... Le Banquet a réuni près de 300 convives à l'Espace Dubedout pour une belle après-midi de retrouvailles !



Et surtout n'oubliez pas ...



Distribution Colis Festif de Noël 2017

Jeudi 14 Décembre
De 9h30 à 12h - Espace Dubedout

Inscriptions obligatoires au CCAS jusqu'au 24 novembre.

L'ASSOCIATION ATOUT ÂGE, LAURIER DE LA FONDATION DE FRANCE



Des après-midis récréatifs, pour tisser du lien social, récompensés !

A Beuvrages, une association locale propose des services aux personnes âgées et à mobilité réduite. Cette association, c'est « Atout Age » dont Delphine De Bock est la Présidente. L'objectif de cette association est de rompre l'isolement des personnes âgées, en créant des services de proximité pour ces mêmes personnes et leurs familles.

La genèse d'un projet grâce à l'ingénieuse idée d'Irène.

C'est grâce à la réflexion d'une adhérente octogénaire, aujourd'hui disparue, que s'est construit le projet des après-midis récréatifs.

L'idée : que les adhérents, eux-mêmes, puissent proposer, parce qu'ils sont encore en bonne santé et mobiles, de **rendre visite à d'autres personnes à mobilité réduite**, fragiles ou malades, et de partager un moment sympathique autour d'un bon café !



La plupart des visiteurs ont plus de 65 ans. Cela permet également de se sentir encore utile alors que l'âge de la retraite a sonné pour beaucoup d'entre eux. C'est ainsi que **11 visiteurs viennent rencontrer une vingtaine d'hommes et de femmes de plus de 80 ans.**

Une initiative reconnue par la Fondation de France

C'est grâce à l'originalité du projet et sa construction que la Fondation de France a remarqué cette initiative et s'est impliquée dans l'investissement de cette action. Elle a ainsi participé au **financement d'équipement informatique ainsi qu'à la contribution financière** liée au surcoût de carburant facilitant ainsi les déplacements des visiteurs.

Un projet qui fera des petits ?

L'enthousiasme des adhérents ne s'arrête pas là puisque de nouvelles suggestions des adhérents ont vu le jour. Les adhérents souhaitent proposer **la possibilité d'accompagner ces mêmes personnes âgées dans leurs rendez-vous médicaux.**

En effet, beaucoup d'entre elles ressortent de leurs consultations sans comprendre totalement le diagnostic établi par le professionnel de santé. D'autres ont du mal à comprendre le traitement qu'elles doivent suivre. Depuis quelques mois maintenant, le service « Accompagnement des personnes âgées dans leurs rendez-vous médicaux » est mis en place et rencontre, évidemment, déjà un franc succès !



Delphine De Bock recevant son trophée des Lauriers 2017 des mains de Patricia Debaisieux de la Fondation de France, à l'espace Dubedout.



La Fondation de toutes les causes

La fondation de France, c'est quoi ?

Il s'agit du premier réseau de philanthropie en France.

Elle intervient auprès des acteurs locaux, tels que les associations et les collectifs d'habitants ; et développe avec eux des solutions innovantes que ce soit en matière de progrès environnemental, de culture, de formation ou encore d'éducation.

En 2016, 174 millions d'euros ont été consacrés à la mise en œuvre et au suivi de projets... 9300 projets ont été soutenus par la Fondation de France !

LA POPULATION SERA RECENSÉE DÈS LE 18 JANVIER 2018

Des chiffres d'aujourd'hui pour construire demain

La commune va réaliser en début d'année 2018 le recensement de la population du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2018. Réalisé tous les 5 ans, le recensement permet de collecter les données nécessaires à la réalisation des petits et grands projets qui vous concernent. Attention, il est obligatoire.



A quoi sert le recensement ?

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une **connaissance fine de la population** de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

- Connaître la population française

Le recensement permet de savoir **combien de personnes vivent en France** et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des **informations sur les caractéristiques de la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

- Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la **participation de l'État au budget des communes** : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants **dépend également le nombre d'élus au Conseil municipal**, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement, c'est sûr! Vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des **procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés** (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Il ne peut donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Comment ça marche ?

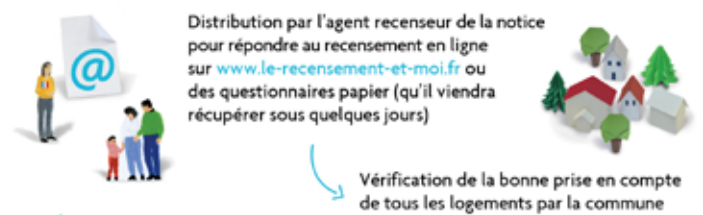
LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT



AVANT LA COLLECTE



PENDANT LA COLLECTE



APRÈS LA COLLECTE



Rendez-vous sur www.beuvrages.fr courant décembre 2017 pour découvrir les agents recenseurs de Beuvrages.

LES JARDINS DE JEANNE

Un nouveau quartier en cœur de ville

Le futur quartier des « Jardins de Jeanne », situé en centre-ville, de l'autre côté de la Place de la Paix, va commencer à prendre forme. Ce seront, tout d'abord, les routes, trottoirs et espaces publics qui seront tracés, avant d'y retrouver dans quelques mois, les premières pierres des futures maisons, immeubles et services à la population !

Pourquoi les « Jardins de Jeanne » ?

Le prénom « Jeanne » n'est peut-être pas inconnu pour certains d'entre vous... Surtout pour les amoureux d'histoire locale. Jeanne de Vendegies était l'épouse de Jean Rasoir, alors Seigneur de Beuvrages de 1437 à 1470. Le lien avec ce nouveau quartier ? Leur pierre tombale fût retrouvée à quelques mètres seulement du futur lotissement, dans les décombres de l'ancienne église de Beuvrages (ndlr : où se trouve désormais l'école Curie) et qui fût démolie en 1975 par décision, à l'époque, du Conseil municipal.

Que va-t-on trouver dans ce quartier ?

Le projet a tout d'abord été pensé par les élus municipaux et les équipes techniques autour de deux axes forts : **la possibilité de devenir propriétaire d'une maison ou d'un appartement** à Beuvrages, et, le souhait de retrouver dans **un seul et même lieu la majeure partie des services médicaux et para-médicaux, autour d'un Pôle Santé.**

A la date d'impression de votre magazine, les premières esquisses ne sont pas encore finalisées, elles seront dévoilées lors de la soirée des vœux le 17 janvier 2018.

Ce que l'on sait, par contre, c'est que différentes typologies de maison seront proposées, aux surfaces variables en fonction de la composition familiale et des souhaits des uns et des autres.



Bruno Ficheux, Président de NordSem et Marie-Suzanne Copin, Maire, ont dévoilé le panneau de chantier des Jardins de Jeanne le 20 octobre 2017.



La qualité des habitats sera évidemment suivie de près par l'équipe municipale, qui peut compter sur un partenaire à renommée nationale, en la qualité de Nexity !

Bientôt

Un espace de commercialisation vous accueillera Place de la Paix **dès le 16 février 2018.**

En attendant, vous pouvez contacter le **service logement de la commune au 03.27.14.93.07** pour plus d'informations !

Un nouveau quartier en devenir grâce au travail de nombreux partenaires.

Pour parvenir à solliciter de nouveaux promoteurs immobiliers, la commune de Beuvrages n'a pas supporté seule les coûts engendrés par la remise en état des terrains ; en effet, elle n'aurait pas pu financièrement assumer l'ensemble des frais. **C'est donc en s'entourant, dans un premier temps, de l'Établissement Public Foncier des Hauts de France,** que le site a connu les premières démolitions d'anciens commerces, estaminets, garages ou logements souvent dans un état vétuste.

Pour encourager l'urbanisation de la parcelle, **la Ville de Beuvrages a ensuite concédé l'aménagement à une Société d'Economie Mixte, Nordsem.** C'est ce partenaire, en lien avec Valenciennes métropole et la commune, qui a lancé un appel d'offres auprès de promoteurs immobiliers. Après analyse des offres, le promoteur Nexity a donc été désigné pour aménager les Jardins de Jeanne. **Le Département du Nord aura également apporté sa pierre à l'édifice** en attribuant une subvention de 200 000€ à la ville pour l'aménagement du site.

LA VILLE S'EMBELLIT ET SE RENOUVELLE

Le stationnement en centre-ville



Afin d'assurer une meilleure circulation des automobilistes ainsi qu'un meilleur accès aux commerces de proximité, **onze nouvelles places de stationnement ont été créées rue Gressiez et viennent étoffer la zone bleue** déjà existante. Merci de les respecter !



De plus, **cinq nouvelles places de stationnement** supplémentaires facilitent l'accessibilité aux services communaux et aux commerces grâce à des places de parking aux abords de l'Hôtel de Ville.

Les économies d'énergie pour moins de dépenses publiques

Afin de lutter contre les déperditions de chaleur, **les menuiseries de l'Hôtel de Ville ont été remplacées.**



Les travaux de rénovation de la toiture de l'école Curie ont duré tout l'été ! A la rentrée, les élèves de l'école maternelle et leurs parents ont découvert des salles de classe mieux isolées. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'accompagnement financier de l'Etat, la commune de Beuvrages supporte 44% du coût total du projet !



Les espaces publics aménagés !



Du nouveau mobilier urbain, plantations et bancs, a été installé sur la place de la Paix.

Un nouvel équipement pour le LALP, espace Dubedout



Un nouveau plateau **pour la pratique du tennis de table** a été installé par le Centre Technique Municipal : création de la dalle en béton et pose du matériel.

Du côté du complexe Pennynek



Les tennismen peuvent profiter de courts rénovés **grâce à la remise en peinture** des terrains de tennis.

La nouvelle desserte de la déchetterie est fonctionnelle et évite les engorgements de véhicules, rue Fuge.



La CPAM du Hainaut vous informe

Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver ! Le vaccin contre la grippe est disponible jusqu'au 31 janvier.



La grippe saisonnière touche chaque année entre 2 et 6 millions de personnes en France. Elle peut être grave, voire mortelle, en particulier chez les personnes fragiles. Elle est responsable de nombreuses hospitalisations. **Le vaccin est le premier geste de prévention contre la grippe.** Pourtant moins d'une personne sur 2 est vaccinée.

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin contre la grippe saisonnière pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes, les personnes souffrant d'obésité. D'autres mesures complémentaires telles que les gestes barrières peuvent être adoptés pour limiter la circulation des virus et aider à renforcer la protection des personnes fragiles.

On m'a blessé. je déclare mon accident à ma caisse d'assurance maladie

Vous êtes victime d'un accident mettant en cause la responsabilité d'une autre personne ? Déclarez dans les 15 jours votre accident en ligne à la CPAM du Hainaut !

Tout d'abord, **précisez aux professionnels de santé** qu'il s'agit d'un **accident causé par un tiers** et **déclarez votre accident** à la CPAM du Hainaut :

- **En ligne** : la télé-déclaration est plus sécurisée qu'un envoi papier et garantit un traitement plus rapide du dossier. Connectez-vous sur votre compte ameli.
- **En téléphonant** au **36 46**,
- **En remplissant le formulaire** déclaration d'un dommage corporel causé par un tiers disponible sur Ameli.fr / droits et démarches / maladie, accident, hospitalisation / accident / accident causé par un tiers.



L'actu du CCAS

« Atelier cuisine »
pour manger sain et faire des économies



L'atelier cuisine accueille aujourd'hui une douzaine de personnes, **pour réaliser des recettes simples et économiques.** L'objectif de cet atelier est de retrouver le goût de cuisiner, de découvrir ou redécouvrir les notions d'équilibre alimentaire, d'apprendre à calculer le prix de revient d'une recette et de découvrir les économies réalisées en cuisinant plutôt qu'en achetant des plats préparés.

Le groupe se retrouve deux fois par mois les lundis après-midis dans la cuisine du C1 de la Résidence « Les Chardonnerets ». Chaque participant se voit ensuite remettre les fiches des recettes réalisées par le groupe.

Inscriptions et renseignements au CCAS au 03 27 51 98 20

Le dispositif « Coup de pouce économies d'énergie »,

Lancé en février 2017, il permet aux ménages de bénéficier, jusqu'au 31 mars 2018, d'une **prime exceptionnelle pour les aider à financer certains travaux d'économies d'énergie.**

Ce dispositif a pour objectifs d'accélérer la rénovation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique.

La charte prévoit des primes d'au moins :

- 800€ pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve au gaz ou au fioul à haute performance énergétique ;
- 100€ pour l'installation d'un programmateur centralisé pour radiateurs électriques ;
- 50€ pour l'installation d'un radiateur électrique à régulation électronique à fonctions avancées ;
- 1300€ pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve biomasse de classe 5.

Le « Coup de pouce économies d'énergie » est cumulable avec l'éco-prêt à taux zéro et le crédit d'impôt pour la transition énergétique.



Vous pouvez consulter le site internet « Rénovation info service » ou appeler au 0808 800 700.

Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés, depuis juillet 2017.

Ils sont arrivés !



FLORENT Lorédana, Patricia, Michele
 AMEMADO Léa, Ayélé
 PARMENTIER Elisa, Renée
 GOSELIN Maïmouna
 NAÏM Maïmouna
 FAINIEN Cassie
 FAINIEN Mailys
 POUILLE Marceau
 CORNET Nathan, Lucas, Nolan
 VEQUE Milo, Dom
 WEAVER Giulia, Aurélie, Candice
 AMRI Chérine
 MOLLET Aïssa, Laïla
 KNAP Hans, Christophe
 DEMAREZ Mathéis
 DESABLIN Lisie, Hanaë
 GOURARI Meriem

VERIEZ Théa
 BOUCAUT Aliya
 ZIOURI Hilel
 BACONDRO Inaya
 BOUTIFLAT LAMBERT Shanaël, Solène
 TIMPANO Lucas, Franco
 HAMOU Jasmine
 HEITZMANN Boston
 DETAVERNIER Eléna
 WORIGHI Shadi, Hicham, Flory
 DUBOCAGE Charlize-Rose
 ANSELMO Léana
 LACQUEMENT Louise, Martine,
 Corinne
 DURIEUX Inaya, Caroline, Cathy
 KACIMI Wassim



Ils se sont unis !



DERETZ Jean-François, Philippe, Fabrice & HOUVENAGHEL Hélène, Sophie
 LOOTEN Anthony & HOCHART Carole, Nathalie, Sandrine
 KEBDANI Mohammed & GUERIN Isabelle, Gislaïne, Marie-Thérèse
 SACRE Joël, Henri, Paul & HEVE Sandra
 WILLEMMAIN Anthony, Nino, Noël & DEWAULLE Aline, Denise, Azema
 LEJEUNE Wolfgang, Jean-Claude, Daniel & PODVIN Stéphanie
 BEAUMONT Fabrice, Léon, Arthur & BEN AOUN Randa
 BOUZENBI Rdouan & AIT AHMED OU BRAHIM Sandra
 BOUCAUT Sofiane, Christophe, Ludovic & NAÏM Afaf
 RAMDANI Zakariya & ZENASNI Amaria

Ils nous ont quittés ...

QUENON Maurice, Gustave
 PRIEZ André, Edouard
 PIATKOWSKA Anna
 MATOUK Achour
 MARISSIAUX Jean-Edouard Alexandra
 LEVAN Mauricette, Paule
 FREMERY Claude, Gustave, Louis
 FERNANDEZ-GONZALEZ Bernardo
 DUPONT Michel, Robert
 DONNE Charles, François, Frédéric
 DEHOVE Raymond, Daniel
 DEDISE Jocelyne, Yvonne
 COLLIN Suzanne, Joséphine, Francine
 BRICHE Alfréda, Angèle, Lucienne
 BILLERAIT Sylviane, Ginette
 BERTEAUX Emile, Achille
 ARCHELON Michel, Ernest
 AMRANI Aïcha
 ABRAHAM Michel, Achille, Marcel
 ABADA Noureddine



Le 15 octobre dernier s'est déroulée la cérémonie des noces d'or et de diamant. Sept couples ont reçu leur diplôme, témoin de la longévité, de la stabilité et de la profondeur dans les relations que peuvent nouer un couple.

Noces d'or

Madame et Monsieur CANIVET,
 Madame et Monsieur EVRARD,
 Madame et Monsieur VANPEPERSTRAETE,
 Madame et Monsieur BATEAU,
 Madame et Monsieur SALINGUE.

Noces de diamant

Madame et Monsieur BONICKI,
 Madame et Monsieur PARENT

Du nouveau sur la ligne 13



Dès janvier 2018, Transvilles proposera de **nouveaux arrêts en centre-ville et rue Gustave Michel** permettant de desservir la Résidence Mallet et le Ruissard.

Le **Point Info Famille** du Valenciennois accueille, oriente et informe toute personne dans des domaines variés comme l'enfance, les prestations, le logement, la santé et la consommation. Afin d'assurer un service de proximité, le Point Info Famille met en place une permanence d'un juriste concernant le droit de la famille au Pôle social le **jeudi 7 décembre 2017**

Prise de **rendez-vous** au Point Info Famille au **03 27 29 59 84**.

Rouler en électrique, ça vous branche ?



À Beuvrages, comme dans dix-neuf autres communes de Valenciennes Métropole, vous pouvez maintenant **recharger votre véhicule aux bornes installées rue Gressiez, à proximité de la Place de la Paix.**

Pour connaître l'emplacement précis des bornes, connectez-vous sur <http://hdf.sodetrel.fr>.

Obtenir le **certificat d'immatriculation de votre véhicule en ligne, maintenant c'est obligatoire !**

Toutes les démarches liées au **certificat d'immatriculation de votre véhicule** doivent **OBLIGATOIREMENT** se faire sur le site **ants.gouv.fr**.

Il en est de même pour les demandes de permis de conduire !



Le PACS désormais en mairie

Les Pactes Civils de Solidarité sont désormais enregistrés en mairie, par un agent du service de l'état-civil, et non plus au tribunal. Le PACS est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures de sexe différent ou de même

sexe, pour organiser leur vie commune.

Vous souhaitez vous pacser ? Téléphonnez au **service Etat civil au 03.27.14.93.04** pour connaître les démarches à suivre.

Nouvelle réglementation pour le vapotage

Depuis le 1er octobre 2017, **il n'est plus possible de vapoter dans certains lieux publics** : écoles, transports, lieu de travail, etc. Les bars, restaurants et hôtels ne sont pas concernés sauf si leur règlement intérieur précise le contraire.



Bourse communale 2017

La Ville de Beuvrages octroie aux élèves ou étudiants domiciliés sur le territoire communal, et dont les parents ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu, une bourse scolaire. Les montants varient de 30 à 120 euros, par an, en fonction du niveau d'études. Cette année, la ville a payé 95 bourses pour un montant total de 9 610 € réparti de la façon suivante :

- Bourses niveau Collège : 71 à 30 € soit 2 130 €,
- Lycée : 68 à 50 € soit 3 400 €,
- Etudes supérieures : 33 à 120 € soit 3 960 €.

Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour vous inscrire sur les listes électorales. Il n'y a pas, pour l'instant, d'élections prévues en 2018 ; vous pouvez réaliser cette démarche en Mairie aux heures d'ouverture ou directement sur www.service-public.fr.

Agenda

Novembre 2017

- Samedi 25 novembre : Concert de la Sainte Cécile - Espace Dubedout - 18h - entrée gratuite.
- Dimanche 26 novembre : Cérémonie des Médailles du travail - Espace Dubedout - 11h

Décembre 2017

- Dimanche 3 décembre : Assemblée de l'association de pêche « Team Competition » - 9h30 - Espace Dubedout.
- Mardi 5 décembre : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie - 11h - stèle AFN, rue des 3 Frères Dussart.

- Jeudi 14 décembre : Distribution du Colis des seniors - de 9h30 à 12h - Espace Dubedout.
- 16 & 17 décembre : Marché de Noël - Place de la Paix.
- Vendredi 29 décembre : remise des récompenses aux sportifs par l'Office Municipal des Sports - spectacle de l'OMS - Espace Dubedout - Dès 19h

Janvier 2018

- Mercredi 17 janvier : Soirée des Voeux - 18h30 - Espace Dubedout

Février 2018

- Samedi 24 février : concert de Koek Sound Band - Espace Dubedout (informations à venir)



Le brûlage des déchets verts à l'air libre, une pratique dangereuse et très polluante

Le brûlage des déchets verts **est interdit** toute l'année sur l'ensemble de la région Hauts de France, en vertu des règlements sanitaires départementaux ; il est **punissable d'une contravention de 3ème classe soit 450€** (article 131-13 du code pénal).

Pourquoi ?

Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre **nuisent à la santé**. En effet, cette combustion dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement tels que des dioxines, monoxyde de carbone, oxyde d'azote ou particules fines. Outre la **gêne pour le voisinage** et les **risques d'incendie** qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de l'air et a des conséquences sanitaires néfastes.

En Hauts de France, la pollution de l'air par particules fines est à l'origine de **6 500 décès prématurés par an** soit 13% de la mortalité totale de la Région et d'une perte d'espérance de vie de 16 mois en moyenne (source : Santé publique France 2016). Au-delà, la pollution atmosphérique est responsable de nombreuses pathologies : cancers, maladies cardio-vasculaires, asthme, etc.

Les bons gestes à réaliser

- **Le compostage individuel** : les déchets de jardin, les déchets alimentaires peuvent être compostés ; cela permet de réduire les volumes et le compost peut être réutilisé dans le jardin ou les bacs à fleurs.
- **La collecte en déchèterie** : vous pouvez déposer vos **déchets verts dans la déchèterie** la plus proche, ils seront valorisés en respectant l'environnement.
- **Le paillage** : cette technique simple et peu coûteuse consiste à **recouvrir le sol des déchets organiques broyés pour le nourrir et le protéger**.
- **La collecte des déchets verts** d'avril à novembre.



Médiathèque Portage de livres à domicile

Vous souhaitez vous rendre à la Médiathèque mais vous avez des difficultés pour vous déplacer ? **La Médiathèque propose ce nouveau service gratuit, réservé aux habitants de Beuvrages**. Toute personne désirant profiter de ce service doit simplement se faire connaître et s'inscrire à la médiathèque. Elle recevra ensuite tous les mois sur rendez-vous, la visite d'un agent qui lui amènera de nouveaux documents. Chaque lecteur pourra indiquer ses préférences de lecture (gros caractères, romans ou documentaires, auteurs favoris...) dont les bibliothécaires tiendront compte pour leur sélection.

Renseignements au **03.27.19.29.60**.

L'emploi avec la Région Hauts-de-France

La Région met à disposition des demandeurs d'emploi mais aussi pour celles et ceux qui cherchent une formation ou un contrat de professionnalisation, de multiples offres sur leur plateforme.

Renseignements au **0 800 026 080**



Du nouveau sur la chaîne Youtube « Ville de Beuvrages »



Découvrez comment devenir un acteur du cadre de vie en téléchargeant l'application « Beuvrages Signalement » ; un petit film explicatif a été réalisé par les services de la ville, figurants compris !



ZOOM sur les réseaux sociaux

Retrouvez-nous et suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Likez, commentez, partagez les informations de votre ville !



Instagram

@villedebeuvrages

Une belle fête de fin de centre



Facebook

Vivre à Beuvrages

On vous a fait gagner des places ! Le spectacle Chat chat a fait le plein à la Médiathèque grâce à vos partages ; deux personnes ont gagné des places pour le spectacle à Beuvrages



Site internet www.beuvrages.fr

De nombreuses informations sur les associations locales ont été actualisées. Rendez-vous dans la rubrique **Découvrir Beuvrages / les associations**.

LOI n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (Article 9)

Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs

Liste : « Ensemble au service de tous »

Le 20 octobre dernier c'est rempli d'émotion que nous avons rendu un vibrant hommage à notre ami André Lenquette ! Une cérémonie d'autant plus emblématique que l'équipement qui portera désormais son nom symbolise la volonté farouche qui l'a toujours animé ; celle d'offrir à sa population tant aimée l'excellence en matière de service.

En cette circonstance nous mesurons mieux encore, combien l'héritage dont il nous a fait les dépositaires, suppose que nous maintenions le même niveau d'exigence dans la mise en œuvre de la politique municipale et cela dans tous les domaines.

C'est ce à quoi nous nous employons chaque jour, au plus près des souhaits et des attentes des beuvrageois.

C'est pour nous la meilleure manière de lui témoigner tout le respect et toute l'amitié qu'il nous inspire.

Les élus de la liste « Ensemble au service de tous »



Liste : « De la vie dans la Ville »

La Démocratie participative ! Le pouvoir des citoyens !

Jeanne a ses jardins !

La municipalité vient de lancer les « Jardins de Jeanne » avec le renfort d'articles dans la presse célébrant, encore, de nouvelles constructions ! Est-ce pour faire oublier les échecs d'hier ? Souvenez-vous les maisons qui devaient fleurir le long du parc Fénélon, « Les rives du lac », plouf ! Les logements rue Gabriel Péri derrière le parc Fénélon, pchouff ! La couture, oui la couture où devait s'élever une fière résidence pour faire rentrer des impôts, aujourd'hui occupée par les gens du voyage ! pchitt ! Et les commerces place de la paix où sont-ils ? Il se dit même que le Café PMU va fermer et ne sera pas remplacé !!

Assez ! Il faut arrêter cette fuite en avant. Un sage disait : « il est des gens qui recommencent toujours les mêmes erreurs, en pensant que la prochaine fois ça marchera ».

Ne faut-il pas plutôt parler des jardins de « Jane la Tarzane » y aura-t-il bientôt un zoo à cet emplacement !! Les hautes herbes qui y poussent nous rappellent la savane....

Les élus du groupe « De la vie dans la ville »

Michel Domin

Jocelyne Dewaulle

Michel Lévecque

Nadia Madaoui

Liste : « Après l'urbain, passons à l'humain »

Impôts locaux

L'exonération de la taxe d'habitation (hors redevance télé) pour près de 80% des français dont 30% fin 2018 devrait être financée par l'état qui reverserait le manque à gagner aux communes ?

A ce jour les modalités de calcul de cette compensation ne sont toujours pas précisées, y aura-t-il une nouvelle augmentation des taxes foncières et taxes d'habitation pour 20% des citoyens devant payer pour compenser ce manque à gagner.

Rythmes scolaires

La commune a décidé de maintenir les rythmes scolaires pour la rentrée 2017/2018 (60% des communes du nord sont revenues au 4 jours) sachant que le bénéfice n'est pas prouvé pour la santé des enfants suivant les études des différentes associations de parents d'élèves. Il y a des économies à faire sachant que la pression fiscale s'est intensifiée sur Beuvrages depuis 2 ans +5%.

Michel Becque, Daniel Caulier



Fêtons Noël à Beuvrages 2017

Vendredi 8 décembre
Marché de Noël - école J. Curie

Samedi 9 décembre
Conte de Noël en famille
15h - Médiathèque

Jeudi 14 décembre
Distribution du colis de Noël aux séniors
Espace Dubedout

Lundi 18 décembre
Marché de Noël - école P. Kergomard

Jeudi 21 décembre
Le Père Noël dans les écoles

Vendredi 29 décembre
Spectacle de Noël par l'Office Municipal des Sports
19h - Espace Dubedout

Samedi 9 décembre
Création de cartes de Noël
10h - Médiathèque

Mardi 12 décembre
Spectacle de Noël pour les écoles

Week-end du 16 & 17 décembre
Marché de Noël - Place de la Paix

Mardi 19 décembre
Marché de Noël - école J. Ferry

Vendredi 22 décembre
Marché de Noël - école P. Langevin



Marché de Noël 2017

Les 16 & 17 Décembre 2017
Place de la Paix à Beuvrages

30 exposants - Accès gratuit
Animations tout le week-end



Conçu par Freepik



Youtube : Ville de Beuvrages



LinkedIn : Ville de Beuvrages



Facebook : Vivre à Beuvrages



Instagram : villedebeuvrages



Site internet : www.beuvrages.fr